QUELS SONT VOS DROITS ?

→ Choix du mode de diffusion

En tant qu'auteur de votre travail, vous êtes libre de choisir le mode de diffusion :

- Vous n'autorisez pas la diffusion : la thèse est diffusée sur l'intranet de l'USTV
- Vous autorisez la diffusion sans restriction de temps : votre thèse est diffusée sur Internet
- Vous pouvez autoriser la diffusion après un certain délai, ou modifier à tout moment l'autorisation que vous avez donnée après envoi d'un courrier recommandé adressé au Service Commun de la Documentation

IMPORTANT

En cas de confidentialité, la thèse sera archivée mais ne sera diffusée qu'après la levée de la confidentialité à la date mentionnée sur l'avis du jury.

→ Droits d'auteur et risques de plagiat

Les reproductions et citations de courts extraits de votre travail et des documents utilisés dans votre travail sont autorisées à condition d'en citer la référence et l'auteur de façon claire et visible.
Comme la version sur support papier, la version électronique peut être copiée de manière illégale.
Mais plus un document est visible (sur internet) et plus le « plagieur » prend le risque d'être démasqué (notamment grâce à des outils de détection de plagiat).

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Bibliothèque de l'Université à **theses@univ-tln.fr**

LIENS UTILES

→ Documents à télécharger pour le dépôt

Ils sont en ligne sur le portail de la BU : http://bu.univ-tln.fr (rubrique *Publications*, sous-rubrique *Thèses mode d'emploi*)

- Charte de diffusion électronique
- Bordereau d'enregistrement et autorisation de diffusion
- Attestation de conformité de la version électronique corrigée

→ Rédaction et mise en page

- Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants (2007)
  http://www.abes.fr/Theses/Espace-pour-les-doctorants
- Modèle de 1re et dernière page pour les thèses de l'USTV
  http://bu.univ-tln.fr (rubrique *Publications*, sous-rubrique *Thèses mode d'emploi*)
- Tester l'éligibilité pour archivage du fichier PDF
  http://facile.cines.fr

→ Diffusion et archivage

- Portail de la BU : http://bu.univ-tln.fr
  (rubrique *Publications*, sous-rubrique *Thèses mode d'emploi*)
- Catalogue national des BU (SUDOC)
  http://www.sudoc.abes.fr
- Portail Thèses en ligne (TEL)
  http://tel.archives-ouvertes.fr/
- Portail DART- Europe
  http://www.dart-europe.eu/basicsearch.php

UNIVERSITÉ DU SUD TOULON-VAR

Thèses en ligne
Mode d'emploi

→ Diffuser en ligne : pourquoi ?
→ Déposer en ligne : comment ?
→ Quels sont vos droits ?
→ Liens utiles

http://bu.univ-tln.fr

UNIVERSITÉ DU SUD TOULON VAR

DIFFUSER EN LIGNE : POURQUOI ?

Depuis le 1er janvier 2011, le dépôt électronique des thèses soutenues à l'USTV est obligatoire. La seule version électronique aura désormais valeur de dépôt légal.
(cf. Charte de diffusion électronique des thèses de l'USTV adoptée le 6 mai 2010).

→ Meilleure visibilité

Les thèses soutenues à l'USTV sont archivées sous format électronique dans l'application nationale STAR (Signalement des Thèses pour l'Archivage et la Recherche) et diffusées ensuite sur internet . Elles sont accessibles en ligne sur plusieurs portails :

- SUDOC : catalogue national des BU
- TEL : portail national d'archives ouvertes de Thèses En Ligne (collection « Thèses de l'USTV »)
- Theses.fr : portail des thèses électroniques françaises
- DART-Europe : portail européen des thèses électroniques

Elles sont ainsi référencées par les moteurs de recherche sur internet.

→ Valorisation

Une thèse déposée uniquement en format papier est consultée environ 1 fois tous les 10 ans car la consultation sur place à la BU est fastidieuse. À titre de comparaison : une thèse d'économie de l'USTV mise en ligne depuis 3 ans sur TEL comptabilise 892 consultations du fichier Thèse (le 27/10/11).

→ Archivage pérenne

Il se fait sous la forme d'un dépôt de votre thèse au CINES (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur). Un identifiant permanent lui est attribué.

→ Diminution du coût d'impression

Vous n'avez plus besoin de fournir autant d'exemplaires qu'autrefois (1 cédérom uniquement pour la diffusion au lieu des 2 exemplaires imprimés).

DÉPOSER EN LIGNE, COMMENT ? LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

→ La charte des Thèses électroniques de l'USTV

Elle doit être signée par le doctorant et remise au secrétariat de l'École Doctorale en même temps que la charte des thèses.

→ Le Bordereau d'enregistrement de la thèse et l'autorisation de mise en ligne

Ces documents sont à remettre au secrétariat de l'École Doctorale 3 semaines avant la soutenance avec le cédérom contenant la thèse.

→ Le cédérom de la thèse doit comporter

- Le résumé de la thèse en français et en anglais (format Word ou Open Office)
- Le fichier de la thèse en PDF : si l'auteur n'a pas acquis les droits pour certains documents de sa thèse*, le cédérom devra comporter une version de diffusion en PDF (où les documents et images non libres de droits auront été enlevés).

Après la soutenance, si le jury a demandé des corrections, un second cédérom comprenant la version corrigée sera remis au secrétariat de l'École Doctorale dans un délai de 3 mois après la soutenance. Le dépôt du cédérom doit être accompagné de l'attestation de « Conformité de la version électronique corrigée » dûment complétée et signée.

IMPORTANT

Avant soutenance, la version électronique de la thèse fournie sur cédérom doit être strictement identique à la version remise aux rapporteurs.

Après soutenance, une thèse non corrigée dans les délais réglementaires ne sera pas diffusée.

* Exemple : images sous droit d'auteur, etc.

DÉPOSER EN LIGNE, COMMENT ? LES VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Pour garantir l'archivage pérenne des thèses et obtenir des documents pouvant être facilement consultables en ligne, quelques consignes techniques sont à respecter

→ Formats à utiliser

La thèse doit obligatoirement être rédigée dans une version récente d'un traitement de texte (WORD ou Open Office) et convertie au format PDF (attention à ne pas verrouiller le fichier). La conversion de la thèse est à la charge des doctorants, il doit s'assurer de l'intégrité de la version PDF et de la validité du fichier. Le logiciel FACILE mis à disposition sur le site internet de la BU permet de tester l'éligibilité du document en vue de son dépôt dans STAR.

→ La feuille de style

Une feuille de style est un fichier modèle de document qui décrit la structure du document, en particulier les niveaux hiérarchiques des différentes parties et sous-parties. Son usage est fortement recommandé car elle vous aidera à mettre en forme votre document (structuration des parties, création automatique de tables des matières et de listes de figures…). L'utilisation de la feuille de style n'est pas une contrainte, le choix des polices et de la mise en forme reste libre. Les modèles préconisés de présentation de première et dernière page pour l'USTV sont toutefois à respecter.

→ Le modèle de première et dernière page

Il est téléchargeable sur le site de la BU et offre l'avantage d'une présentation cohérente et clairement identifiable pour toutes les thèses soutenues à l'USTV.

→ Règles de présentation

Consultez la synthèse du « Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants » du Ministère de l'éducation nationale, de la Recherche qui date de 2007.